

imbécile. Sa conversation était incohérente et restreinte à un cercle étroit d'idées puériles ; il n'avait qu'une notion très imparfaite de l'espace et du lieu ; sa mémoire était très défectueuse, et il n'avait jamais pu apprendre à lire ou à écrire.

OBS. VI.—*Sommaire* : D... G..., 35 ans. Paralyse générale, 18 condamnations dans l'espace de 4 ans, Décédé en prison.

OBS. VII.—*Sommaire* : X... Imbécilité. Condamnation à 3 ans de pénitencier. Transféré à l'asile.

A l'expiration de sa sentence, X... est transféré à l'asile, parce qu'on ne le jugeait pas assez intelligent pour prendre soin de lui-même et qu'il n'avait personne pour veiller sur lui. On aurait peut-être pu commencer par là.

OBS. VIII.—*Sommaire* : A... T... Affaiblissement intellectuel. Condamnation à 5 ans de pénitencier.

Au sortir du pénitencier, A... T... présentait un affaiblissement considérable des facultés intellectuelles. Il a été constaté qu'il était aliéné antérieurement à sa condamnation, qui avait été prononcée en pleine période délirante.

OBS. IX.—*Sommaire* : Idées de richesse et de grandeur ; condamnation à 2 ans de pénitencier et 1 mois de prison.

J. N. G... est arrêté le 16 mars 1896 pour refus de payer son cocher, et est condamné à un mois de prison. Il y émet des idées de richesse tellement ridicules que l'on délègue l'un de nous aux fins d'examiner son état mental.

G... était âgé de 78 ans. L'étude de son dossier nous fait voir qu'il a subi une condamnation antérieure :—le 3 mars 1892—deux ans de pénitencier pour faux prétextes ; il avait fait des achats en paiement desquels il avait donné son chèque sur une banque où il n'avait pas de fonds. L'explication qu'il donne de cette transaction est celle-ci : il est parfaitement possible que je n'avais pas à ce moment de fonds en cette banque, mais on n'avait qu'à se présenter à une banque voisine ; lorsque Vanderbilt donne son chèque, il est honoré dans toutes les banques, qu'il y ait ou non des fonds. Nous ne savons si cette défense est celle qu'il a présentée devant le tribunal, mais ce qui est certain, c'est qu'il fut condamné.

Au pénitencier, il entretient tout le monde de ses richesses fabuleuses, de ses mines d'or valant des milliards, de ses inventions merveilleuses, à tel point qu'il est une cause de désordre. Si ce n'était du peu de temps qu'il devait rester ici, nous écrivait le préfet, nous l'aurions fait transférer à l'asile. Après sa sortie du pénitencier, ce même délire se continue jusqu'à sa seconde arrestation.